

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION FIREWALL EN HAUTE DISPONIBILITE (19S0005)

Le Pouvoir Adjudicateur :
ESIGELEC
Direction générale des services
Service des achats

ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Avenue GALILEE
BP 10024
76801 Sainte Etienne du Rouvray

Procédure adaptée
Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date limite de remise des offres : 22/11/2019 à 10h00

Article 1. - Acheteur

Le Pouvoir Adjudicateur : ESIGELEC

Adresse :

ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Technopole du Madrillet
Avenue GALILEE
BP 10024
76801 Sainte Etienne du Rouvray

Téléphone : 0232915858

Site internet : <http://esigelec.fr; site marchés online>

Article 2. - Objet de la consultation

2.1. - Objet du contrat

La consultation porte sur les prestations suivantes : Marché d'une solution de sauvegarde et de stockage du système d'information de l'ESIGELEC

Classification CPV :

Lot n°01 - Lot unique

48822000-6 - Serveurs informatiques (Objet principal)

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du 15 septembre 2018.

2.2. - Procédure de passation

La consultation est passée par Procédure adaptée en application des article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

2.3. - Forme du contrat

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

Article 3. - Dispositions générales

3.1. - Décomposition du contrat

Le marché fait l'objet d'un lot unique, pour le motif suivant : Impossible d'identifier des prestations distinctes.

3.2. - Durée du contrat - délais d'exécution

Les prestations seront exécutées dans les délais ci-dessous, à compter de la notification du contrat :

1° Installation et Mise en Œuvre de la solution : Suivant planning titulaire validé lors de la notification

2° Contrat de Maintenance matérielle de 3 ans (7/7jrs ; 24/24h ; GTR 4h max).

3.3. - Modalités de financement et de paiement

NA – Voir condition CCAG

3.4. - Forme juridique de l'attributaire

Forme juridique que devra revêtir le groupement : Pas de forme imposée.

3.5. - Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de **120** jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

3.6. – Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les variantes à l'initiative du fournisseur sont autorisées dans les conditions suivantes :
Les variantes présentant un intérêt technique et économique pourront être proposées.

3.7. – Options

Les candidats devront remettre une offre technique et financière pour une prolongation de 2 ans de maintenance.

Article 4. - Dossier de consultation

4.1. - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le règlement de la consultation,
- l'acte d'engagement
- DPGF
- le CCAP,
- le CCTP,

4.2. - Mise à disposition du dossier de consultation

Mise à disposition par voie électronique :

Conformément à l'article 40 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Le Pouvoir Adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://esigelec.fr>; <http://marchés online>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

4.3. - Modification de détail au dossier de consultation

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard **6** jours avant la date limite de remise

des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Article 5. - Présentation des propositions

5.1. - Documents à produire

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

Justificatifs candidature :

- Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/dc1.rtf)
- Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/dc2.rtf)
- Etat annuel des certificats fiscaux et sociaux (NOTI1 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/NOTI/imprimés_noti/noti1.rtf)
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à des spécifications techniques, ou à défaut, preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité

Contenu de l'offre :

- Acte d'engagement,
- Décomposition du prix global et forfaitaire,
- Mémoire technique,
- Tout document complémentaire que le candidat juge utile à la présentation et à la bonne compréhension de son offre
- Cahier des clauses administratives particulières,
- Cahier des clauses techniques particulières.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

Conformément à l'article 55 - IV du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

5.2. - Langue et unité monétaire

Les propositions doivent être rédigées en langue française. Le pouvoir adjudicateur conclura le contrat en euro.

5.3. - Conditions d'envoi ou de remise des plis

La remise des offres se fera de manière électronique exclusivement. La remise des offres par voie papier n'est pas autorisée.

Remise des plis par voie électronique :

Les offres électroniques doivent être déposées sur le site
[Salle des Marchés sur le site http://marchésonline.fr](http://marchésonline.fr)

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'article 41-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Article 6. - Jugement des propositions

Le jugement des propositions sera effectué au moyen des critères suivants :

Critères de sélection des candidatures :

- 1 - Garanties professionnelles et financières
- 2 - Garanties techniques

Critères de sélection des offres :

- 1 - Prix (pondération 60%)
- 2 - Valeur technique (pondération 40%)

Le prix global et forfaitaire est détaillé au moyen d'une décomposition qui en indique les éléments constitutifs. La décomposition du prix global forfaitaire permet d'apprécier les offres et n'a pas de valeur contractuelle.

En cas de discordance constatée dans une offre entre le montant porté à l'acte d'engagement et celui porté sur la décomposition du prix global forfaitaire, seul le montant porté à l'acte d'engagement prévaudra et fera foi. Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seront constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire, il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en concordance avec le prix global et forfaitaire. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Article 7. - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard **6** jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Renseignements administratifs :

Correspondant : M. David QUENOT
Adresse :
ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Technopole du Madrillet
Avenue GALILEE
Service Achats
76801 Saint Etienne du Rouvray
Téléphone : 0232915858
Courriel : david.quenot@esigelec.fr; Lisa.guyon@esigelec.fr
Adresse internet : <http://www.esigelec.fr>

Renseignements techniques :

Correspondant : MM. BERQUEZ / VALLEE
Adresse :
ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Technopole du Madrillet
Avenue GALILEE
Service Informatique
76801 Saint Etienne du Rouvray
Téléphone : 0232915858
Courriel : christophe.berquez@esigelec.fr; romain.vallee@esigelec.fr
Adresse internet : <http://www.esigelec.fr>

Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen
Tribunal administratif de Rouen Service des recours 53 Avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen (France) - Téléphone : 0232081270 - Télécopieur : 0232081271 - greffe.ta-rouenjuradm.fr - <http://rouen.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : ESIGELEC
ESIGELEC
Technopole du Madrillet Avenue GALILEE Service Achats 76080 Sainte Etienne du Rouvray (France) - Téléphone : 0232915858 - Télécopieur : - david.quenot@esigelec.fr - <http://www.esigelec.fr>